



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de la Ligue Paris - Ile-de-France - Centre de Vol Libre pour l'exercice 2022

Samedi 25 février 2023

AG tenue au Centre Paris-Anim' Louis-Lumière 75020 Paris

1. Liste des présents et quorum

L'accueil et la vérification des participants et des procurations se sont déroulés à partir de 14 h :

12 structures associatives sont présentes par leur président ou un membre délégué :

Les Gaz'Ailes (Christophe GARAULT), Les Migrateurs (Yves MICHEL), Voiles en Vue (Sylvain KOHL), Globe Trot'Air (Hugues MAURAS), Vol Gang (Patrice MOLLIE), Les Piafs MJC Villebon (Bruno FERRY-WILCZEK), Le Thermique Francilien (Christophe BRIERE), Le Thermique Bleu (Dominique PARMENTIER), Les Crécerelles (Pierre BERTAUX), Les Ailes de Sénart (Philippe TRAUTMAN), AKIF (pouvoir à Jean Loup MORETTE), Union Sportive d'IVRY (Sarah LABILE),

7 structures associatives ont donné procuration :

COSRL section parapente (Globe Trot'Air), Art Boomerang Club (pouvoir à Vol Gang), Plaine Aile (AKIF), Aventours (AKIF), Les Ailes du Ticket (Les Piafs), Club Vol Libre de Tours (AKIF), Rev'd'Ailes (Thermique Bleu).

1 structure a dosé procuration, mais sans droit de vote (effectif insuffisant) :

Parapente Club d'Orléans (Globe Trot'Air),

Après comptage et vérification :

- sur les **52** structures (**48** associations et **4** OBL) convoquées, **20** étaient présentes ou représentées dont 1 sans pouvoir de vote (soit **38 %** des structures ayant le droit de vote),
 - sur **5 676** voix que comptent ces structures, **3 634** étaient représentées (soit **64 %** des voix).
- Le quorum est largement atteint (pour rappel 13 structures et 1 419 voix minimum).

2. Commission de contrôle des opérations électorales et déroulement des votes

Selon les statuts de la ligue PIDF, une commission de 3 personnes doit être désignée, choisies parmi les personnes non élues et non candidates. 3 personnes se proposent :

- M. Sylvain KOHL (Voiles en Vue),

- M. Christophe GARAUULT (Les Gaz'Ailes),
- M. Christophe BREIRE (Le Thermique Francilien).

Vote n° 1 pour la désignation de la commission de contrôle des opérations électorales :

20 votants – 20 votes exprimés :

- ⇒ Pour = 3 634 voix
- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 0

La commission de contrôle des opérations électorales est désignée à l'unanimité.

M. Bruno Ferry-Wilczek rappelle le fonctionnement et le déroulement des votes.

L'assemblée accepte à l'unanimité de procéder à main levée pour les votes non-nominatifs.

Les statuts disposent que l'élection de nouveaux membres du CD s'effectue à bulletin secret.

Toutefois et compte-tenu qu'il n'y a pas plus de candidats que de places disponibles, personne ne s'oppose de procéder aussi à un vote à main levée pour l'élection complémentaire au comité directeur.

3. Approbation du PV de l'AG du 12 février 2022

Ce document avait été communiqué aux présidents de structures avec la convocation. Il est disponible sur le site Internet de la ligue.

Aucune remarque n'étant formulée, il est procédé au vote à main levée.

Vote n° 2 pour approbation du PV de l'AG du 12 février 2022 :

20 votants – 20 votes exprimés :

- ⇒ Pour = 3 634 voix
- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 0

Le PV de l'AG du 12 février 2022 est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport moral de l'exercice 2022 et perspectives pour 2023

M. Jean-Loup Morette présente la synthèse du rapport moral de l'exercice écoulé qui avait été diffusé aux présidents des structures avec la convocation. Il est disponible sur le site Internet de la ligue et le présent PV n'en fait pas office de résumé.

Il remercie les partenaires qui appuient financièrement nos actions :

- Etat : ANS, ex-CNDS (désormais administré par la FFVL),
- Région Ile-de-France : formations et développement des pratiques,
- FFVL : aide au fonctionnement de la ligue, aide aux sites (dont le treuil), opération « Voler mieux ».

Il rappelle que les aides de l'ANS accordables à la ligue sont plafonnées en fonction de ce qui est demandé puis accordé aux clubs qui déposent des dossiers de demande d'aide : la ligue sera plus active si les clubs le sont déjà par eux-mêmes. La ligue peut aider pour bâtir des dossiers d'actions rentant dans les critères de l'ANS.

La fédération et la ligue sont particulièrement attentives à aider les clubs dont des membres se forment afin de devenir encadrants fédéraux (teuilleur, accompagnateur, animateur, voire moniteur fédéral). Les coûts pédagogiques de ces formations vont désormais être quasi-intégralement pris en charge.

Statistiques et organisation

Malgré la très légère hausse des licenciés en 2021 (+ 1,1 %) par rapport à 2020, l'année 2022 marque un repli significatif du nombre de licences délivrées (-11 %), ce qui n'est pas le cas au niveau national.

Il est à craindre que cette baisse dénote un désintérêt pour se licencier dans sa région de résidence (fidélisation de 11 %).

Le manque d'encadrants au niveau des clubs a du mal se combler, malgré les formations organisées par la ligue en direction des futurs accompagnateurs et animateurs club, dont les offres se remplissent en quelques jours. Difficile de rattraper une dizaine d'années sans beaucoup de formations en ligue PIDF.

Evolution des licenciés

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
nombre de licenciés	1725	1772	1954	1805	1825	1607	1624	1446	268
évolution % année précédente	-1.5%	+2.7%	+10.3%	-7.6%	+1.1%	-11.9%	+1.1%	-11%	-81.5%
fidélisation FFVL	74%	72%	64%	66%	62%	67%	64%	11%	

la fidélisation FFVL représente la part de li les journées contacts papier et journées découverte CV sont enregistrées automatiquement.

L'activité féminine, après une très bonne année 2019 (+27 %) puis deux baisses successives en 2020 et 2021, a vu s'amorcer une légère hausse. La commission peine à trouver son public, entre météo capricieuse et obligations familiales. La commission recherche une organisation au plus proche des femmes pilotes.

femmes

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
femmes	211	220	240	214	255	249	207	265	245	191	199	23
% femmes	11%	13%	14%	12%	14%	13%	11%	15%	15%	12%	14%	9%
évolution % année précédente		+4.3%	+9.1%	-10.8%	+19.2%	-2.4%	-16.9%	+28%	-7.5%	-22%	+4.2%	

Concernant les jeunes, après la baisse due au COVID en 2019/2020, le public est en très forte hausse. L'année 2022 marque un retour significatif du nombre d'adolescents prêts à découvrir et à se former au parapente. La motivation de l'encadrement qui y est sûrement pour une bonne part et se trouve récompensé par l'engouement de l'activité.

licenciés jeunes

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
moins de 18 ans	41	43	66	57	66	82	59	125	32	42	60	7
% - 18 ans	2%	3%	4%	3%	4%	4%	3%	7%	2%	3%	4%	3%
évolution % année précédente		+4.9%	+53.5%	-13.6%	+15.8%	+24.2%	-28%	+111.9%	-74.4%	+31.3%	+42.9%	
moins de 21 ans	69	62	84	69	79	101	77	138	46	63	79	11
% - 21 ans	4%	4%	5%	4%	4%	5%	4%	8%	3%	4%	5%	4%
évolution % année précédente		-10.1%	+35.5%	-17.9%	+14.5%	+27.8%	-23.8%	+79.2%	-66.7%	+37%	+25.4%	

Dans la ligue, 5 CDVL et 52 structures associatives et professionnelles sont actives en 2022. Les 4 écoles professionnelles de la ligue (OBL) sont Propulsion, Planète Parapente, Aéro-Light Sport, Rêv'd'Ailes.

Les effectifs et les niveaux d'activité (vie associative) des CDVL (Comités Départementaux de Vol Libre) sont très contrastés. Ce contraste se retrouve également de manière très marquée au niveau des clubs, car 8 structures licencient la moitié de nos sportifs franciliens.

Le comité directeur s'est réuni tous les mois, principalement par vidéoconférence et parfois en présentiel (ses comptes-rendus sont déposés sur le site internet de la ligue). Les présidents de clubs qui souhaitent y assister n'ont qu'à se faire connaître.

Quatre membres de notre ligue sont élus au du CD de la FFVL :

- François Duchesne de Lamotte : médecin fédéral (ancien président du CNK),
- Sonia Ouldali : commission Environnement & Développement durable,
- Georges Charlon : membre de la commission Assurance et de la commission Communication,
- Bénédicte Lavaut : présidente du Comité National Kite.

Quatre autres membres travaillent au sein de commissions ou instances fédérales :

- Bruno Ferry-Wilczek : président de la commission Statuts et Règlements, membre du Comité national d'éthique (et jusqu'à récemment membre de la commission de Surveillance des opérations électorales),
- Fabrice Levoyer : membre de la commission Formation parapente du Comité National Parapente et de la commission Technique et Sécurité,
- Jean-Marc Galan : président de la commission Technique et Sécurité,
- Jean Loup Morette : membre du Comité national d'éthique, membre de la commission ANS, membre de la commission La Nuit des Icares.

Les activités représentées dans la ligue sont le deltaplane, le parapente, le cerf-volant (outdoor et indoor), le kite (snowkite et landkite, ainsi que le boomerang). Au sein de ce panel, notre activité majoritaire concerne le parapente qui développe le plus d'actions de formation, de loisir et de compétition.

Sites de pratique et treuil

La ligue soutient financièrement les clubs qui louent des terrains (décollages et/ou atterrissages) et rembourse les frais de covoiturage des pilotes qui vont aider à des actions d'entretien ou défrichage de terrains, dans notre ligue (Yonne notamment) ou aux alentours (souvent en Normandie).

Elle reste attentive aux besoins d'équipement en balises météorologiques et assiste les gestionnaires qui le souhaitent dans les relations publiques et le processus de conventionnement FFVL.

La ligue aide aussi très significativement à l'achat de câbles de treuil (Pierre Bertaux), qui est une activité en expansion (2 542 vols recensés, ceci sur 111 jours d'activité).

La ligue a aussi relayé la distribution des manches à air commandées par la FFVL auprès des structures ayant manifesté des besoins pour équiper des sites naturels ou de treuil.

Investissement d'un local pour la ligue

L'AG du 12 février 2022 avait validé le principe de l'achat d'un local pour un budget de 18 000 € + frais. Les recherches se sont poursuivies, mais de façon peu assidue.

La ligue possède et met à disposition de ceux qui en ont besoin pour agrémenter leurs manifestations 3 chariots de vol (pour personnes âgées ou handicapées), deux barnums, de nombreux drapeaux et panneaux.

Publics spécifiques

La commission féminine « Parapente » (Sarah Labile) propose des stages de différents niveaux techniques au sein d'une ambiance propice à l'apprentissage et la mise en confiance. Il reste difficile de trouver des dates qui permettent aux femmes de se libérer pour s'engager, ce qui fait partie des difficultés sur sport féminin.

L'équipe de jeunes comporte environ 40 lycéens de l'Essonne (activité parascolaire annuelle) dont l'objectif est d'approcher, voire d'accéder, au brevet initial (niveau vert). L'équipe est coachée par des moniteurs fédéraux bénévoles de la ligue. La ligue participe très significativement au renouvellement progressif du matériel de vol.

Communication et numérique

Tout au long de cette année, le comité directeur a amplifié l'utilisation des moyens de communication de la ligue, notamment en systématisant la diffusion de toutes les informations sur son site internet, par la mailing-list de la FFVL et sur les réseaux sociaux.

The screenshot shows the website interface for 'Ligue Paris Ile de France de Vol Libre'. At the top is a navigation menu with links: 'A la une', 'Ligue', 'Delta', 'Parapente', 'Kite', 'Cerf-Volant', 'Boomerang', and 'Contacts'. Below the menu is the league's logo and name. The main content area features a large photograph of a glider on a grassy hill. Below the photo are three columns of news items, each with a social media icon and a title:

- @CTUALITÉS LIGUE**
 - ✓ Liste des Pilotes admis au Brevet de Pilote, Brevet de Pilote confirmé et Théorique QBI, session 1 juillet 2021.
 - ✓ 48e Coupe Icare du 14 au 19 septembre 2021 COMMUNIQUÉ DE PRESSE
 - ✓ Courrier aux structures PDF 11 mai 2021
- @CTUALITÉS PARAPENTE**
 - ✓ Formations Ligue PDF 2022 Préparation à l'Examen Théorique : brevet de pilote, BPC, QBI.
 - ✓ Formation treuil organisée par « Les Pato » entre septembre et novembre 2021
 - ✓ Equipe de ligue : Semaine d'Entraînement Parapente 2021, le bilan.
- @CTUALITÉS KITE**
 - ✓ Comment délivrer facilement les licences FFVL au sein de vos structures ?
 - ✓ FFVL/CHK - LICENCES KITE ECOLE 2020 - Présentation synthétique

Ces médias constituent le principal vecteur de la ligue (licenciés, groupe de travail, comité directeur, grand public).
Adresse internet : <http://liguepidfvollibre.fr>
Courriels de contacts génériques : secretaire@liguepidfvollibre.fr et president@liguepidfvollibre.fr
Facebook <https://www.facebook.com/LiguePIDFVoLibre> ... à « Liker » et partager.
Le site de la ligue peut relayer la communication événementielle des CDVL, clubs et club-écoles. Une seule adresse : communication@liguepidfvollibre.fr

La ligue (J-L Morette) organise une soirée annuelle « Les Icares du Cinéma » montrant les films primés lors du Festival international.

Sensibilisation aux discriminations, violences et harcèlements

La ligue PIDF reste le moteur fédéral de la mise en place de sessions d'information à l'attention de tous et de formation à l'attention des dirigeants (présidents ou autres) et des encadrants (biplaceurs, animateurs, moniteurs).

Développement durable

Notre ligue (Philippe Trautman) développe les actions de récupération, révision et réutilisation du matériel de vol vers des pays du tiers-monde, au travers de la logistique de l'association « Ailes pour eux ». Les matériaux des engins qui ne sont plus en état de vol sont réutilisés pour d'autres fonctions.

La ligue va organiser un concours visant à susciter, recueillir, promouvoir et récompenser les bonnes pratiques actuelles et à venir des clubs en matière de développement durable.

Formations

Les cours théoriques de vol libre en vidéo (inscription préalable avec code de connexion) ont de nouveau été organisés (Dominique Parmentier et son équipe) pour environ 50 participants, suivis des examens (partie théorique du brevet et du brevet confirmé) en salle.

Le problème restant à régler demeure la difficulté organisationnelle d'accéder à l'épreuve pratique devant se dérouler en école (associative ou professionnelle). La ligue organise un système interne de passage et validation de ces examens, au travers des stages « Sécurité en Vol » (Fabrice Levoyer) qui vise aussi à inciter les pilotes à aller vers les fonctions d'encadrement (animateur, accompagnateur, ...).

Les formations à destination des futurs encadrants (accompagnateur, animateur, moniteur, ...) et des licenciés (qualification au biplace) poursuivent leur trajectoire avec succès.

Les formations de treuilleurs ont concerné 5 treuilleurs qualifiés par l'école Rev'd'Ailes.

Concernant le cerf-volant, la ligue va aider à la formation d'une future formatrice.

Actions fédérales « voler mieux », « kiter mieux », « treuiller mieux » et « animateur sécurité »

La ligue décline l'ensemble des actions fédérales visant à aider les clubs dont les pilotes s'engagent vers une augmentation de leur niveau technique.

Note animateur sécurité régional (Yves Michel) assure le relai avec la commission nationale et sensibilise les clubs à l'importance d'un tel rôle associatif : l'animateur n'est pas un donneur de leçon mais qui fait poser des questions qui permettent de réfléchir sur les pratiques individuelles et collectives.

La commission nationale émet de nombreux podcasts et dispose d'une chaîne Youtube :

<https://www.youtube.com/channel/UCLnZ0cnApk5nVaHHfW12UQg/videos>.

On signale notamment le film « *Du Vent dans la Gueule* » de Roland Roudneff (licencié dans notre ligue), sacré Icare d'Or du Festival international du film aérien « les Icares du cinéma 2023 ».

Sorties accompagnées

Depuis le départ à la retraite de notre principal animateur bénévole (Christian Jamme), l'année 2022 a été très calme.

Toutefois, réanimer cette activité mutualisée entre les clubs serait un gage de progression sereine et de sécurité pour nos récents pilotes. La ligue incite les clubs à motiver les pilotes (titulaires du BPC) pour cette activité d'encadrement (qualification d'accompagnateur fédéral).

Compétitions

En parapente, Mehdi Sadek a repris le flambeau de Marc Nossin pour assurer le management de l'équipe de ligue de compétition de distance.

Il souhaite renouveler l'esprit d'équipe, en renforçant le coaching collectif en vue de chaque épreuve. Il va organiser 2 semaines d'entraînement (avec coach) et des W-E pour l'ensemble des pilotes inscrits dans l'équipe de ligue. Toutefois et dès 2022, nos pilotes ont assuré de belles performances, ce qui montre le rôle important du coaching d'équipe pour la progression de tous et la sécurité de chacun.

L'équipe de CFD (coupe fédérale de distance), l'activité est reprise par Sophie Verhaege. On note aussi des participations significatives dans les manches de marche et vol, de vol et ski et de précision d'atterrissage (plus aisée à organiser, notamment au treuil).

On rappelle le format fédéral « challenge d'initiation à la distance - CID » qui n'exige pas le BPC mais le niveau BP : c'est très formateur et permet de valider le module « performance » de ce même BPC. La ligue accompagne en assurant des challenges d'accès et organise des séances d'information, notamment sur les règles de la compétition, les balises et l'utilisation des instruments.

En landkite, les membres du club BKT font de la compétition et assurent une journée annuelle « portes ouvertes ».

En conclusion, le président rappelle que le bénévolat est toujours fondamental pour l'activité de la ligue, correspondant à 2 emplois annuels à temps plein, dont la valeur est intégrée aux recettes et aux dépenses.

Pour 2023, la ligue prévoit de poursuivre le développement des actions indiquées ci-dessus, avec notamment le renforcement des actions de formation et de développement durable.

Le président rappelle que les clubs doivent désormais imaginer des actions et solliciter des aides de l'ANS répondant aux critères d'éligibilité. Le dynamisme des clubs retombera ensuite sur la ligue car celle-ci n'est plus aidée à un montant supérieur au cumul reçu par les clubs de la région.

Après quelques échanges avec les participants, il est procédé au vote à main levée.

Vote n° 3 pour approbation du rapport moral de l'exercice 2022 :

20 votants – 20 votes exprimés :

- ⇒ Pour = 3 149 voix
- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 485

Le rapport moral de l'exercice 2022 est approuvé à la majorité.

5. Rapport financier et comptes de l'exercice 2022

M. Patrice Mollie, trésorier de la ligue, présente la synthèse des comptes de l'exercice écoulé (dépenses et recettes, intégrant la comptabilisation du bénévolat répartie selon les actions) et le rapport financier.

Ces documents avaient été diffusés aux présidents des structures avec la convocation. Ils sont disponibles sur le site Internet de la ligue.

De plus, la comptabilité détaillée est consultable sur demande par toute structure.

Après deux années 2020-21 chaotiques (dû à la COVID 19), excédentaire en 2020 de 9 393 €, puis déficitaire en 2021 de – 6 782 €, l'année 2022 retrouve un équilibre, tant dans le niveau d'activité que dans la résorption du retard dans la réception des aides.

A noter que notre compte « livret A » a généré 1 058 € d'intérêts.

Evolution des recettes (hors valorisation du bénévolat)

En €	2020	2021	2022
Contrat d'objectif ANS	8 660	0	3 091
Subvention Conseil Régional	6 467	8 093	18 156
Subvention FFVL	3 185	5 165	10 418
Cotisations perçues par la ligue	10 326	9 840	17 718
Argent généré par la ligue	6 393	6 159	10 491
Total Recettes	35 031	29 257	59 874

Les recettes de la ligue ont pratiquement doublé du fait :

- de la perception d'aides en retard par la FFVL et le Conseil Régional (12 362 €),
- de la dissolution du comité départemental GPVL (Grand Paris Vol libre) qui a dévolu sa trésorerie à la ligue (environ 9 500 €),
- des contributions des participants aux plus nombreux stages de formation des encadrants et futurs encadrants organisés par la ligue.

Evolution des dépenses (hors valorisation du bénévolat)

		2020	2021	2022	
				Budget	Réalisation
Dépenses réelles					
DEVELOPPEMENT PRATIQUES SPORTIVES	1 Espaces de pratique	2 267	4 796	7 000	6 040
	2 Jeunes et journées découverte	5 626	10 706	8 000	7 000
	3 Actions féminines	4 296	2 061	6 000	3 627
	4 Handicap	-	-	500	-
	5 Boomerang	-	400	500	-
COMPETITION	6 Compétition Delta	-	-	-	-
	7 Compétition Parapente	4 413	7 682	8 000	9 314
	8 Compétition Cerf volant	-	-	-	-
	9 Compétition Kite	-	-	-	300
10 Formation physique en salles	-	-	-	-	
DEV. PUBLICS ET STRUCTURES	11 Public et structures	512	5 095	2 000	19 446
PROMOTION COMMUNICATION	12 Promotion, communication	2 282	96	2 000	740
FORMATION	13 Formation des encadrants sportifs des club	372	3 101	4 000	10 991
	14 Formation des cadres et dirigeants de struc	-	250	500	226
	15 Formation en salles (PSC1, secourisme)	171	267	500	294
	16 Formation au Delta	-	-	-	-
	17 Formation au Parapente	4 279	1 433	1 500	1 149
	18 Formation au Cerf volant	-	151	500	-
19 Formation au Kite	1 419	-	-	-	
TOTAUX		25 638	36 039	41 000	59 128

Les dépenses sont passées de 36 000 € à 59 000 € avec notamment :

- Une forte hausse des dépenses de formation d'encadrants + 8 000 €,
- La mise en réserve de 17 000 € pour couvrir l'achat d'un local, tel que décidé par l'AG 2022.

La rubrique « compétitions parapente » comprend principalement les frais de covoiturage vers les lieux de compétition et le WE d'entraînement à la compétition.

La rubrique « public et structures » comprend principalement les actions de développement durable et la mise en réserve de 17 000 € pour le futur achat d'un local pour la ligue.

La rubrique « promotion - communication » comprend notamment les frais internet et l'achat de vêtements logotés.

En 2022, on revient à un équilibre financier qui trace désormais un niveau d'activité normal de la ligue. La ligue possède environ 100 000 € de réserves (dont 17 000 € pour un futur achat). Du coup, le budget 2023 est proposé en léger déficit : voir ci-après.

Nota : il est rappelé que les personnes qui vont en mission pour la ligue peuvent abandonner le remboursement de frais qui leur est dû au profit d'une attestation fiscale donnant ensuite droit à une réduction d'impôt (env. 70 %). C'est aussi valable pour les CDVL et les clubs : voir les détails de procédure avec notre trésorier M. Mollie.

Après quelques échanges avec les participants, il est procédé au vote à main levée :

Vote n° 4 pour approbation des comptes et du rapport financier de l'exercice 2022 :

20 votants – 20 votes exprimés :

- ⇒ Pour = 3 634 voix
- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 0

Les comptes et le rapport financier de l'exercice 2022 sont approuvés à l'unanimité.

6. Budget Prévisionnel pour l'exercice 2023

M. Patrice Mollie, trésorier de la ligue, présente le budget prévisionnel pour l'exercice 2023 qui est commencé. Il est disponible sur le site Internet de la ligue.

Après les recettes exceptionnelles de 2022, les recettes 2023 devraient retrouver un régime de croisière. Le budget proposé présente un déficit de - 3 820 €, sachant que de nombreux aléas (dont la météo) peuvent limiter l'activité prévisionnelle.

Le tableau suivant montre la répartition des recettes attendues en 2023 (hors bénévolat) :

Estimation des recettes (hors valorisation du bénévolat)

En €	2021 Réalisation	2022 Réalisation	2023 Budget
Contrat d'objectif ANS	0	3 091	5 000
Subvention Conseil Régional	8 093	18 156	10 470
Subvention FFVL	5 165	10 418	8 000
Cotisations perçues par la ligue	9 840	17 718	10 000
Argent généré par la ligue	6 159	10 491	10 000
Total Recettes	29 257	59 874	43 470

Les grands postes des **recettes prévisionnelles** sont :

- Subvention de l'ANS : la ligue espère que l'appui de l'ANS va remonter, après une année blanche (cause COVID) en 2021 et un montant assez médiocre en 2022. Toutefois, l'objectif national de l'ANS est de prioriser les demandes des clubs, ... et ensuite les ligues dont les clubs demandent et obtiennent le plus ...
- Subvention du **Conseil régional Ile-de-France** : après les décalages dus à des retards de versement, on revient au montant prévu dans notre convention pluriannuelle concernant l'appui à la pratique sportive et les diverses actions de formation des sportifs, mais surtout à destination des futurs encadrants.
- Subventions de la **FFVL** : cela concerne l'aide pour les espaces de pratique (dont le treuil), le reversement non contractualisé (RNC) sur les licences et des opérations « voler mieux ».
- **Cotisations perçues par la ligue** : après les décalages dus à des retards de versement, on revient au montant normal. Ceci inclut les licences kite prises directement à la FFVL par des résidents d'Ile-de-France.

- **Argent généré par la ligue** : ceci est constitué par la participation des stagiaires aux formations et à l'organisation des entraînements et des compétitions. Le montant reste stable, ce qui nécessite de poursuivre l'ensemble des actions de formation.
Au sein de ce montant la revente de câble de treuil et de matériel est marginale.
- Nous évaluons toujours la **participation des bénévoles** à 40 900,00 €, soit 2 personnes à temps plein.

Les grands postes des **dépenses prévisionnelles** continuent d'évoluer chaque année en fonction des priorités affichées par nos partenaires institutionnels. La valorisation du bénévolat est désormais estimée séparément.

Estimation des dépenses (hors valorisation du bénévolat)

Dépenses		2021	2022	2023
		Réalisation	Réalisation	Budget
DEVELOPPEMENT PRACTIQUES SPORTIVES	1 Espaces de pratique	4 796	6 040	7 000
	2 Jeunes et journées découverte	10 706	7 000	8 000
	3 Actions féminines	2 061	3 627	5 000
	4 Handicap	-	-	500
	5 Boomerang	400	-	500
COMPETITION	6 Compétition Delta	-	-	-
	7 Compétition Parapente	7 682	9 314	8 000
	8 Compétition Cerf volant	-	-	-
	9 Compétition Kite	-	300	300
10 Formation physique en salles	-	-	-	
DEV. PUBLICS ET STRUCTURES	11 Public et structures	5 095	19 446	2 000
PROMOTION COMMUNICATION	12 Promotion, communication	96	740	2 000
FORMATION	13 Formation des encadrants sportifs des clubs	3 101	10 991	11 000
	14 Formation des cadres et dirigeants de structure	250	226	500
	15 Formation en salles (PSC1, secourisme)	267	294	500
	16 Formation au Delta	-	-	-
	17 Formation au Parapente	1 433	1 149	1 500
	18 Formation au Cerf volant	151	-	500
19 Formation au Kite	-	-	-	
TOTALX		36 039	59 128	47 300

- **Le développement des pratiques sportives (sites de pratique, jeunes, formation féminine, handicap, boomerang)** mobilisera un budget de 21 000 €, en augmentation par rapport à 2022, et représente le budget le plus important, mettant l'accent sur les actions à destination des licenciés et de publics spécifiques (jeunes, féminines, personnes handicapées).
- **La compétition** disposera d'un budget de 8 300 € en légère baisse, du fait de la révision de certaines attributions. Concernant le kite, on maintient une ligne budgétaire destinée au landkite (buggy). Toutefois, on n'exclut pas d'aider d'autres disciplines de la fédération, en cas de nécessité.
- **Le développement des publics et structures** représente un budget de 2 000 €, essentiellement pour des actions de développement durable (après une année très atypique du fait de la provision pour l'achat d'un local,
- **La promotion et la communication** remonte à 2 000 € dans la perspective de reprendre des achats de matériels de communication, notamment des vêtements,
- **Les dépenses de formation**, sont prévues à 14 000 €, stables par rapport à 2022 qui avait vu la mise en pratique d'une politique volontariste de formation des pilotes, mais aussi des cadres et des dirigeants des clubs.

En conclusion, le budget prévisionnel est prévu en léger déficit de - 3 830 €, avec des recettes de 43 370 € et des dépenses de 47 300 € (hors valorisation du bénévolat).

Après quelques échanges avec les participants, il est procédé au vote.

Vote n° 5 pour approbation du budget prévisionnel de l'exercice 2023 :

20 votants – 20 votes exprimés :

- ⇒ Pour = 3 634 voix
- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 0

Le budget prévisionnel de l'exercice 2023 est approuvé à l'unanimité.

7. Cotisations pour 2024

Depuis le vote effectué il y a 4 ans, les cotisations annuelles (prélevées par la FFVL lors de la prise de licence en ligne et ensuite reversées à la ligue) sont de :

- 6 € : cotisation par pratiquant volant (Parapente / Delta) et Kite (y compris pour primo-licencié),
- 4 € : cotisation par pratiquant Cerf-Volant et Boomerang.

Le CD propose à l'AG de conserver pour 2024 les cotisations actuelles.

Il est alors procédé au vote.

Vote n° 6 pour approbation des cotisations pour 2024 :

20 votants – 20 votes exprimés :

- ⇒ Pour = 3 634 voix
- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 0

Les cotisations de la ligue PIDF de Vol libre pour 2024 sont approuvées.

8. Election de nouveaux membres du Comité directeur pour l'olympiade 2021-2024

Les statuts de la ligue prévoient l'élection de 22 membres au CD.

Au sein de ces places, le sexe minoritaire (chez nous il s'agit des femmes) se voit réservé un nombre de sièges proportionnel à son effectif, à savoir $22 \times 15\% = 3,3$... arrondi à 4 personnes.

Des places ne sont pas pourvues, et donc disponibles. Suite à l'appel à candidature, le président avait reçu 3 candidatures avant l'AG. Il rappelle que des candidatures spontanées durant l'AG sont possibles.

Personne ne se déclare en séance. Les 3 candidats sont donc :

Charles BIRCHLER	Membre des Piafs- MJC Villebon, il a bénéficié de stages « Voler Mieux » et s'intéresse à la montée des compétences, au développement durable et à la prévention des violences
Bernard Le FLEM	Membre des Piafs- MJC Villebon, il s'intéresse au treuil et aux synergies possibles entre clubs et aimerait développer un challenge visant la sécurité.
Mehdi SADEK	Membre des Migrateurs, il s'occupe de l'équipe de compétition dont il souhaite développer l'esprit d'équipe. Il souhaite accompagner les jeunes. Il est en formation de moniteur professionnel.

La commission des opérations électorales vérifie la prise de licence FFVL 2023 des candidats.

Après débat, le nombre de candidats étant inférieur au nombre de places à pourvoir, les présents décident d'effectuer un vote groupé pour les 3 candidats, ceci à main levée.

Vote n° 7 pour élection de 3 nouveaux membres du comité directeur pour la fin de l'olympiade 2021-2024 :

20 votants – 20 votes exprimés :

- ⇒ Pour = 3 634 voix
- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 0

Charles BIRCHLER, Bernard LE FLEM et Mehdi SADEK sont élus au comité directeur de la ligue PIDF pour jusqu'à la fin de l'olympiade 2021-2024.

Dans la mesure où des postes restent encore vacants, il sera procédé à une élection partielle lors de l'AG suivante (en principe en février ou mars 2024).

D'ici là des personnes souhaitant comprendre le fonctionnement du comité directeur et prendre une part aux actions de la ligue sont les bienvenues : se signaler auprès d'un élu.

9. Clôture de l'AG de la ligue PIDF

A l'issue des débats, le président remercie les représentants des structures et les nouveaux élus au CD. Il clôture l'AG à 16 h 15.

10. Préparation de l'AG fédérale

L'AG de la FFVL se tiendra le dimanche 26 mars 2023.

L'ensemble des documents préparatoires officiels est à disposition des clubs et OBL sur internet.

11. Présentation des fonctions au sein du comité directeur de la ligue PIDF

Les diverses fonctions nécessaires à la bonne gestion de la ligue sont les suivantes :

Bertaux Pierre	p-bertaux@orange.fr	Les Crécerelles	Treuil et tracté
Birchler Charles	charles@birchler.org	Les Piafs MJC	Dév. Durable - subventions
Chazalviel David	david.chazalviel@gmail.com	Les Crécerelles	Trésorier adjoint + sites de pratique + adjoint internet
Ferry-Wilczek Bruno	bruno.fw@orange.fr	Les Piafs MJC	Secrétaire général + CROSIF
Le Flem Bernard	Bernard.le.flem@gmail.com	Les Piafs MJC	Secrétaire général adjoint
Labile Sarah	desbouvis.massy@orange.fr	Union Sportive d'Ivry	Appui formations + féminine
Laurent Jean-Pierre	junak@wanadoo.fr	Les Piafs	Sorties accomp. + Handicap
Lavaut Bénédicte	blavaut@icloud.com	Kite Unit	Appui Kite + féminine
Lenoir Jean	jean.lenoir@free.fr	Cravant Vol Libre	Delta
Levoyer Fabrice	falevoyer@wanadoo.fr	Globe Trot'Air	Resp. Formation parapente + adjoint formations théoriques
Michel Yves	yves.michell8@wanadoo.fr	Les Migrateurs	Animateur sécurité ligue
Mollie Patrice	pmollie@orange.fr	Vol'Gang	Trésorier
Morette Jean-Loup	jeanloup.m@orange.fr president@liguepidfvollibre.fr	Voiles en Vue	Président de la ligue + internet + réseaux sociaux
Sadek Mehdi	mehdisadek@gmail.com	Les Migrateurs	Compétition parapente
Trautmann Philippe	philippetrautmann@gmail.com	Ailes de Sénart	Développement durable
Verhaege Sophie	sophie.verhaege@lilo.org	Le Thermique franc.	Equipe compétition (CFD)

De plus, la ligue peut aussi compter notamment sur :

Anselmo José	parapentecrossaddict@gmail.com		Entraîneur compétitions PP
Saada Jérôme	jerome.saada@gmail.com	Le Thermique franc.	Appui site internet + OVH
Levisse Michel	mlevisse@wanadoo.fr	Le Thermique franc.	Vérificateur aux comptes
Nossin Marc	marcnossin@yahoo.fr	Les Ailes de Sénart	Compétition parapente
Parmentier Dominique	voyageursduciel@gmail.com	Le Thermique Bleu	Delta + Formations théoriques

Le président Jean-Loup Morette	Le secrétaire général Bruno Ferry-Wilczek
	